

Mettre fin aux handicaps liés à l'insularité

Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Université des Antilles

Le projet prévoit de déployer les outils numériques et la visioconférence automatisée par l'intelligence artificielle au cœur des méthodes d'enseignement de l'Université des Antilles. La miniaturisation et l'automatisation de nouveaux équipements de visioconférence permettront de généraliser ce mode d'enseignement sur l'ensemble des implantations de l'université. Par la qualité de service ainsi fournie, le projet contribuera à élargir la couverture territoriale des enseignements et à réduire les disparités d'accès aux ressources pédagogiques.

Les bénéfices du projet

- Le nombre et la qualité des cours suivis à distance par les étudiants seront renforcés
- Le projet harmonisera l'offre d'enseignements proposée sur les territoires guadeloupéens et martiniquais en permettant un accès à la carte à l'ensemble de l'offre de formation quel que soit le lieu de résidence
- Pour les enseignants, l'amélioration des conditions de visioconférence permettra de vraies interactions et un meilleur suivi de leurs cours

Montant accordé par le FTAP

1 500 000 €